

Un sondage le démontre: les apprentis neuchâtelais sont satisfaits au travail

30.04.2026 Servan Peca

Une enquête de la HE-Arc, réalisée auprès de plus de 650 apprenties et apprentis, fait état du haut degré de satisfaction des jeunes formés en entreprise. Les organisations économiques en profitent pour rappeler leur opposition à l'initiative «Plus de protection pour les apprentis».

C'est un grand oui. D'après un sondage auquel ont répondu plus de 650 apprenties et apprentis neuchâtelais, 80% d'entre eux sont «plutôt» ou «très» satisfaits de leur expérience professionnelle en entreprise.

Une majorité (59%) des répondants n'a pas rencontré de difficultés durant leur formation dans leur entreprise, apprend-on également jeudi 30 avril.

L'entier des résultats de ce sondage a été présenté à Neuchâtel par la Haute Ecole de gestion Arc (HE-Arc), mandatée par les associations économiques du canton. Pas moins de sept d'entre elles étaient d'ailleurs représentées, ce jeudi, à l'occasion d'une conférence de presse.

Rapport en stand-by

Ils étaient nombreux à attendre les résultats de ce coup de sonde. Les organisations économiques et professionnelles qui l'ont commandée bien sûr, mais aussi le Conseil d'Etat qui, en février, avait provoqué la surprise en décidant de retirer un rapport, dont le traitement en commission parlementaire était bien avancé.

Le rapport du gouvernement recommandait le rejet de l'initiative populaire «Plus de protection pour les apprentis», portée par les partis de gauche et les syndicats.

Son retrait avait provoqué la colère des associations économiques neuchâtelaises. Le Département de la formation et des finances (DFFI) avait alors expliqué qu'il voulait prendre en compte des «éléments nouveaux», dont fait partie l'enquête présentée jeudi.

L'initiative demande la mise en place de contrôles inopinés en entreprises par une commission tripartite, une augmentation du nombre de conseillers en formation professionnelle et des mesures de formation sur le droit du travail et le harcèlement.

Pas de canon pour des mouches

A la vue des résultats de l'enquête diffusés jeudi, le patronat demande d'intensifier la promotion de l'apprentissage, de mieux former et informer les milieux de l'orientation professionnelle, de créer de nouvelles places d'apprentissage et, enfin, de s'opposer à l'initiative «Plus de protection des apprentis».

«Le dispositif actuel fonctionne bien. C'est ce que confirme l'étude», salue Séverine Favre, secrétaire générale de l'Association patronale des industries de l'Arc horloger (Apiah), citée dans le communiqué. «Certes, des problèmes sont mis en évidence (...). Nous n'allons surtout pas les occulter, mais il faut savoir raison garder. N'utilisons pas un canon pour tuer des mouches.»

Développement suit



Trois quarts des apprenties et apprentis sondés ont entre 16 et 20 ans. Un quart plus de 20 ans (image d'illustration).
Photo: archives David Marchon